

Communes exposées au retrait gonflement des argiles

Arrêté du 09 janvier 2026 définissant les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux



Meurthe et Moselle (54)

ALLEMAGNE

Bas-Rhin (67)

Meurthe et Moselle (54)

